



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, samedi 20 avril 2019

### **LANCEMENT DU CLUB D'ENTREPRISES «MAYOTTE, UNE CHANCE. LES ENTREPRISES S'ENGAGENT»**

Le plan 10 000 entreprises pour l'inclusion et l'insertion professionnelle est une démarche pour laquelle les entreprises se mobilisent dans une action volontaire d'échange et de mise en réseaux et participent à une plus forte coopération afin d'inclure par l'emploi les personnes les plus fragiles.

Ce plan de mobilisation vise plusieurs finalités :

- développer la découverte de l'entreprise pour bien s'orienter et se former ;
- développer les passerelles vers l'emploi durable pour les plus vulnérables ;
- accompagner les personnes habitant dans les territoires les plus fragiles (notamment Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), Zones de Revitalisation Rurale (ZRR), territoires enclavés) ;
- faciliter l'accès aux produits et services de base pour les personnes plus démunies.

Dans le cadre du déploiement de ce plan, les clubs d'entreprises sont créés dans chaque département.

Les entreprises s'inscrivant dans cette démarche, prennent des engagements qui reposent sur plusieurs principes :

- **Une liberté donnée** aux entreprises en matière de dispositifs et de publics ;
- **Des engagements réciproques** clubs et entreprises / État ;
- **Les priorités à l'inclusion et l'insertion professionnelle** des publics fragiles ;
- **Favoriser les échanges de bonnes pratiques** au sein des clubs entreprises.

Le club s'engage sur des thématiques ciblées en agrégeant les actions prévisionnelles des entreprises adhérentes, en définissant, en partageant et en valorisant les réalisations attachées aux engagements afin de suivre l'atteinte des ambitions.

Le lancement du club d'entreprises de Mayotte sera organisé **le lundi 22 avril 2019 de 17 h 50 à 20 h, à la maison de l'entreprise, place mariage à Mamoudzou, en présence M. Jean-Marie Marx, Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi.**